

19 mars 2020

La situation que nous vivons actuellement est inédite et nécessite une adaptation permanente. Nous nous adaptons nous aussi pour continuer à vous accompagner au mieux pendant les semaines à venir et vous aider à trouver les réponses dont vous avez besoin.

Le confinement est nécessaire car il nous permettra de surmonter cette période épidémique il est donc important de privilégier les relations à distance pour entretenir nos liens les uns aux autres (téléphone, mail, appel vidéo...). Cependant, les situations auxquelles nous faisons face au quotidien ne nous permettent pas toujours l'exclusivité de ces relations numériques. Le Gouvernement en a lui aussi conscience, c'est pourquoi les déplacements sont autorisés pour les proches accompagnant une personne en situation de dépendance nécessitant une présence régulière ([Télécharger l'attestation de déplacement dérogatoire](#) [1]).

C'est tous ensemble que nous réussirons à relever la crise, c'est pourquoi les territoires se mobilisent eux aussi pour faire face à l'épidémie en adaptant les services à domicile, les lieux d'accueil temporaires, les MDPH... Pour en savoir plus sur l'ensemble de ces mesures, nous vous invitons à consulter le site du gouvernement en suivant le lien ci-après : <https://handicap.gouv.fr/presse/communiques-de-presse/article/communique-mesures-pour-les-personnes-en-situation-de-handicap-vivant-a> [2]

Vous pouvez également visionner la vidéo de la Ministre Sophie Cluzel expliquant les différentes mesures : https://www.youtube.com/watch?time_continue=1&v=HFo8hLQUglg&feature=emb_logo [3]

Nous pensons bien à vous et restons à vos côtés pendant ces moments difficiles. Vous pouvez poser vos questions à l'adresse mail suivante : aide@aidants.fr [4]

L'Association Française des Aidants

Source URL: <https://www.aidants.fr/actualites/coronavirus-nous-restons-vos-cotes>

Liens

[1] <https://www.aidants.fr/sites/default/files/users/Aur%C3%A9lie/attestation-deplacement-fr.pdf>

[2] <https://handicap.gouv.fr/presse/communiques-de-presse/article/communique-mesures-pour-les-personnes-en-situation-de-handicap-vivant-a>

[3] https://www.youtube.com/watch?time_continue=1&v=HFo8hLQUglg&feature=emb_logo

[4] <mailto:aide@aidants.fr>